



## Ecole fermée

Bien que pas encore reçu, le protocole sanitaire de l'Education Nationale dont nous avons pris connaissance par ailleurs, impose des conditions strictes pour la réouverture des écoles.

Tellement contraignantes qu'il n'est tout simplement pas possible de les mettre en œuvre de manière totalement sécurisée, tant sur le plan matériel que sur le plan humain.

La concertation organisée avec les enseignants l'a mis en évidence.

Et nous voulons tous les meilleures garanties pour nos enfants et nos petits-enfants.

La preuve en est que plus de 90 % des parents qui ont répondu au sondage des enseignants indiquent qu'ils ne souhaitent pas remettre leurs enfants à l'école.

J'ai conscience que la décision qui suit peut occasionner quelques difficultés. Mais il appartient au Maire de veiller d'abord à la sécurité de ses administrés, a fortiori des plus jeunes.

En conséquence, l'école Ambroise Thomas (maternelle et élémentaire) ainsi que le périscolaire seront fermés le 11 mai, jusqu'à nouvel ordre.

Luc CORRADI,

Maire